

Pour un assainissement équilibré de l'univers médiatique

Les membres du RIARC se prononcent sur les enjeux et les défis de régulation de la presse écrite

Ajuster la balance entre l'univers de l'audio-visuel et celui de la presse écrite, occupe une place de choix dans l'exercice des fonctions du RIARC de même que ses instances membres. Cependant, la réussite d'une telle démarche, apparaît subordonnée à la régulation de la presse écrite. C'est donc dans le cadre de cette régulation que, le Bénin ayant eu en charge l'organisation du séminaire, après la 6e conférence des instances de Régulation à Tanzanie, abritera pendant trois jours les membres des différentes instances dudit réseau qui ne manqueront pas d'accoucher leurs idées et partager leurs expériences aux fins d'assurer une bonne régulation de la presse écrite. C'était en présence d'un nombre important d'invités.

Romain KOUNNOUJJI

C'est parti pour trois jours entre les quatre murs de la résidence touristique Sean Beach Hôtel. Il s'agit en effet de la rencontre d'échange d'idées, d'expériences, et ce pour de meilleurs résultats entre de pensantes têtes de la sous région au sujet de la régulation de la presse écrite. Prévues d'être étoffées autour du thème " Enjeux et défis de la régulation de la presse écrite", ladite rencontre régionale a connu son ouverture hier, 24 Avril 2012 sous la présence d'éminentes personnalités d'ici et d'ailleurs parmi lesquelles quelques unes n'ont pas manqué de nourrir, de par l'expression de leur pensée, l'ouïe des participants. C'est le cas par exemple du président de la HAAC en la personne de Théophile NATHA qui, après avoir montré un accueil chaleureux à ses hôtes, a rafraîchi la mémoire de l'assise sur le Réseau des Instances Africaines de Régulation des Communications (RIARC) né le 5 Juin 1998 à Libreville avec pour mission de veiller à la régulation de la communication. Pour le ministre de la communication des technologies et de l'information, Max Awèkè, cette initiative nécessite d'être soutenue pour un rendement de bons résultats. Le ministre chargé de relation avec les institutions a pour sa part, évoqué les multiples dérives notées dans les colonnes des différents journaux. Lesquelles dérives, selon les dires du ministre, n'empêchent pas le gouvernement de reconnaître la place des médias dans le processus du développement de la nation de même que la gouvernance démocratique. Aussi, a-t-elle souligné, toujours dans le cadre de la régulation, les multiples mesures arrêtées par la HAAC en périodes ordinaires ou électorales pour endiguer les dérapages. Quant au vice président du RIARC, monsieur Ousmane ABDOURAMAN dont la nation souffre également des bévues causées dans la presse écrite par le vent de la démocratisation, il urge de cogiter ensemble en tant que membres des instances du RIARC sur la régulation de la presse écrite comme dans le cas de l'audio-visuel. Il félicite par



ailleurs les différentes instances pour les ombreux rôles qu'ils jouent. Outre ces mots d'auto reconnaissance, il met un accent sur la nécessité de draper la presse écrite dans de beaux habits de qualité pour le respect de l'éthique et de la déontologie. A cet effet, il évoque le cas des TIC qui forcent les régulateurs à repenser l'activité de régulation. Cette assise de trois jours favorisera entre autres le renseignement des participants sur les difficultés propres à

chaque régulateur, sans ignorer les propositions des pistes de réflexion aux régulateurs, ainsi que l'information des membres de RIARC sur les spécificités et les problèmes liés à la presse écrite. Tout ceci via des communications très satisfaisantes. Que donc les fruits portent la promesse des fleurs pour ce gratin africain qui, en dépit du poids des travaux, ne manquera pas découvrir Cotonou leur lieu d'accueil. Car, après l'effort, c'est le réconfort.

Exploitation des jeux de hasard par les opérateurs privés.

Les sociétés Allianz Bénin Assurance et Mikem Import Export se conforment à la loi (Elles reçoivent leur autorisation de la LNB)

Le mardi 24 Avril 2012, deux sociétés désireuses de lancer des tombolas promotionnelles ont reçu les arrêtés d'autorisation des mains de la Directrice Générale de la Loterie Nationale du Bénin, Honorine H.ATTIKPA. Ce faisant, ces opérateurs privés se conforment à la réglementation en vigueur chez nous sur l'exploitation des jeux de hasard, d'argent et de Paris.

Armand DANNOU

Plus de soucis pur les sociétés Allianz Bénin Assurance et Mikem Import Export. Désormais, elles peuvent lancer leurs tombolas promotionnelles dans le cadre de leurs activités. L'autorisation officielle leur a été accordée par la Directrice Générale de la LNB, Honorine H.ATTIKPA, et ce, conformément à la loi N°2002-28 du 29 mars 2004, portant réglementation des jeux de hasard, d'argent et de Paris en République du Bénin. Pour s'être ainsi conformés à la loi, les responsables de

ces deux sociétés posent un acte citoyen et patriotique. En effet, selon la Directrice Générale de la LNB, " beaucoup de structure hésitent à se conformer à cette réglementation et préfèrent contourner la loi ". Aussi, Honorine ATTIKPA a-t-elle félicité les responsables des sociétés Allianz Assurance Bénin et Mikem Import-export, pour leur esprit de légalité. Les autres opérateurs privés qui exercent encore dans la clandestinité et dans l'illégalité dans le domaine de l'exploitation des jeux de hasard, d'argent et de paris se doivent

Accident de circulation hier avant poste péage de Ouidah

4 morts : le chauffeur, une nourrice et ses deux enfants

(Un père de famille qui voit sa femme et ses enfants disparaître dans la même journée, c'est...)

Arnaud C. ADADJA

Gravissime accident, on pouvait lire l'horreur sur les visages de ceux qui allaient à Ouidah et qui ont eu le courage de s'arrêter et de voir ce qui s'est passé. Par terre, sur les petites herbes, au bord du goudron en plein milieu de la forêt de Ouidah, un peu avant le poste de péage de Ouidah, en venant de Cotonou ; d'abord le corps d'une fillette de moins de 4 ans dressé inanimé couvert de tissu, un peu en avant après son corps un véhicule immatriculé : " V 2849 RB " entièrement cabossé qui témoigne du choc de l'accident, à côté, au bas du véhicule par la sortie arrière, sur des herbes plus ou moins fraîches, le corps couvert inanimé d'une nourrice apparemment éventré, non loin d'elle, c'est un bébé de moins d'un an lui aussi mort ; et un dernier corps : c'est celui du chauffeur dont la tête tient à peine sur le coup. C'est le triste spectacle du déplorable accident de circulation, auquel les usagers de la route Ouidah forêt ont assisté, quel-

ques minutes avant seize heures dans l'après -midi d'hier. Aussitôt les agents de la gendarmerie d'Allada se sont dépêchés sur les lieux. Faute de carte professionnelle exigée, nous n'avons pas pu avoir la version du chef service constat des gendarmes en mission. Toujours est-il que le procureur de Ouidah, aura entre temps été avisé. Il n'y a pas eu de témoins en tant que tel. Selon la version de deux jeunes individus approchés sur les lieux, les deux, entre la vingtaine et la trentaine de teint noir, tous des personnes effilées sur moto Djènanan couleur rouge, ils ont dit avoir vu l'accident de loin, lorsqu'ils venaient de Pahou pour Ouidah. A vrai dire, disent-ils, C'est un véhicule à immatriculation du Nigeria qui a causé l'accident. Il roulait à vive allure et est allé percuter les autres. "Voilà qu'ils ne sont plus là, ils n'ont même pas attendu ", ont déploré les deux témoins. Un père de famille qui voit sa femme et deux de ses enfants partir dans la même journée, c'est bien dommage.